

# DOCTRINE MILITAIRE, GUÉRILLA ET CONTRE-GUÉRILLA : LES APPROCHES MAJEURES DES FORCES ARMÉES SUISSES (1815-2005)

Christian Bühlmann\*

Symposium 2010 du Centre d'Histoire et de Prospective Militaires, Pully, 12.02.2010.

## 31563 caractères

### INTRODUCTION

En été 2002, l'auteur a participé à une phase d'analyse, en amont de la rédaction du règlement militaire central de l'armée XXI, la *Conduite opérative XXI*. Le séminaire portait sur la nature de la conduite opérative. Il était clair que le niveau opératif met en œuvre, comme le suggérait déjà Clausewitz, la force dans l'espace et le temps<sup>1</sup>. Si les formes de l'espace et du temps étaient manifestes, l'opérationnalisation du facteur *force* fut quant à elle plus délicate. Il fallait revenir aux bases. Le cadre *feu / choc / manœuvre*, conceptualisé par le colonel d'état-major général Daniel Reichel (1925-1991)<sup>2</sup>, formait un substrat prometteur. *L'opus maximus* d'Hervé Coutau-Bégarie, encore en phase d'extension, corrobora ce choix<sup>3</sup>. In fine, ces éléments créent les bases d'un chapitre du règlement, *la nature de la conduite opérative*<sup>4</sup>. La partie consacrée aux *facteurs de la conduite*

---

\* Officier de carrière, officier supérieur adjoint du chef de l'armée suisse. Cette communication prolonge sur une analyse des conceptions suisses de la guérilla présentée en 2005 à l'Institut français d'analyse stratégique (IFAS). L'auteur remercie Ludovic Monnerat, Pierre Streit et Alain Vuitel pour leurs commentaires pertinents. Les éventuelles erreurs et carences demeurent naturellement les siennes. Les sites Internet ont été accédés le 25.10.2010.

<sup>1</sup> VON CLAUSEWITZ, Carl, *Vom Kriege*, Bonn: Ferd. Dümmlers Verlag, 1966, en particulier le chapitre 11, *Sammlung der Kräfte im Raum*, p. 286 et le chapitre 12, *Sammlung der Kräfte in der Zeit*, pp. 287-294.

<sup>2</sup> Daniel Reichel (1925-1991), ancien directeur de la Bibliothèque militaire fédérale suisse et chef du Service Historique de l'Armée Suisse. Reichel est aussi le fondateur et le premier directeur scientifique du Centre d'histoire et de prospective militaires (CHPM). Voir LANGENDORF, Jean-Jacques, BÜHLMANN, Christian, VUITEL, Alain, *Le feu et la plume, Hommage à Daniel Reichel*, Bière: Cabédita, 2010.

<sup>3</sup> COUTAU-BÉGARIE, Hervé, *Traité de Stratégie*, Paris: Economica, 2ème édition revue et augmentée, 1999, en particulier la section IV du chapitre V, *les modalités de la stratégie*, pp. 373-387.

<sup>4</sup> Chef de l'Armée, *Conduite opérative XXI - Règlement 51.7 f*, Berne: Armée suisse, ci-après COp XXI, pp. 15-17.

*opérative* décrit l'emploi de la force dans l'espace, le temps, avec l'aide de l'information. La force est modélisée par quatre « éléments d'application de la force », le *choc*, le *feu*, la *manœuvre* et la *protection*<sup>5</sup>.

Cette communication donne à ces concepts une assise plus concrète et montre comment ils peuvent servir d'outil simple d'analyse des conflits<sup>6</sup>. Partant d'une conception de la stratégie militaire où la violence sert de substrat à la résolution de conflits, cette contribution invite à faire le lien entre les éléments d'application de la force proposés par Reichel, les capacités militaires et les doctrines stratégiques des acteurs. En analysant la culture militaire à l'aune des choix de moyens d'emploi de la force ainsi que des notions de symétrie, de dissymétrie et d'asymétrie, il devient possible de reconnaître des lignes pérennes dans la réflexion militaire helvétique d'après 1815. Plus précisément, cette brève étude porte sur la culture stratégique suisse, comprise comme « un ensemble cohérent et persistant d'idées, propre à un contexte sociohistorique donné, qu'entretient une communauté à l'égard de l'usage de la force armée et du rôle des institutions militaires<sup>7</sup> ». On y observe une articulation permanente entre deux perspectives, l'une qui regarde l'instrument militaire comme un moyen de contre-insurrection ou, plus généralement, de lutte contre des acteurs non-étatiques violents et l'autre qui envisage l'insurrection comme instrument de la défense populaire. La défense par l'insurrection se comprend comme une petite guerre menée par des partisans qui s'opposent à un occupant militaire. Il ne s'agit donc pas d'une guerre révolutionnaire, visant à gagner le cœur et l'esprit de la population : les stratèges suisses postulent que cette dernière fait bloc avec l'armée contre l'envahisseur.

Cet article comporte trois parties : (1) la présentation sommaire de trois conceptions militaires suisses, incorporant des éléments de guérilla, développées entre 1815 et 2005, (2) le développement du modèle basé sur les éléments d'application de la force qui est (3) appliqué aux trois cas décrits ci-dessus. Hommage au colonel Reichel, il montre la pérennité de sa pensée et de son application à l'analyse du « phénomène guerre ».

### ÉTUDES DE CAS

Au cours de son histoire moderne, les stratégestes suisses ont approché l'insurrection de deux points de vue : ils n'ont pas seulement cherché comment maîtriser des émeutes populaires sur le territoire de la Confédération helvétique au moyen des forces armées ; plusieurs ont également théorisé l'emploi de partisans (guérilla) pour faire face à une attaque militaire. La première tâche est commune à la

---

<sup>5</sup> COp XXI, *op. cit.*, pp. 15-17.

<sup>6</sup> COp XXI, *op. cit.*, pp. 14-20.

<sup>7</sup> ROUSSEL, Stéphane et MORIN David, « Les multiples incarnations de la culture stratégique et les débats qu'elles suscitent » in ROUSSEL, Stéphane (éd.), *Culture stratégique et politique de défense - L'expérience canadienne*, Outremont: Athéna Editions, 2007, pp. 17-42.

majorité des États. Elle ne sera que brièvement évoquée. La seconde tâche fera l'objet de la suite de ce chapitre.

Jusqu'à la chute du mur de Berlin, la guérilla a donc représenté une possible stratégie de défense, tandis que l'insurrection, en tant que menace contre l'État, aurait pu être combattue par l'armée fédérale. Cette approche militaire duale, entre tâches de défense contre des menaces extérieures et sécurité intérieure, s'explique par le fait qu'en Suisse, État fédéral, il n'existe pas d'unité nationale de maintien de l'ordre, à l'instar des CRS ou de la gendarmerie mobile en France : les tâches de police sont du ressort des communes ou des cantons. Aussi, lorsque les forces de police sont dépassées par l'ampleur des débordements, c'est l'armée qui doit intervenir pour appuyer les autorités dans le cadre du *service d'ordre*<sup>8</sup>. L'intervention par les armes de recrues à Genève en 1932<sup>9</sup>, qui se solda par la mort de plus d'une dizaine de civils, a contribué à faire de ce genre d'engagement créer un tabou politique et militaire<sup>10</sup>. Malgré tout, en particulier jusqu'à la fin des années cinquante du siècle passé, des formations de l'armée suisse ont été engagées à de nombreuses reprises pour prévenir ou réduire des mouvements populaires<sup>11</sup>. Le directeur de la Bibliothèque militaire fédérale, Jürg Stussi-Lauterburg, rappelait ainsi « qu'après une période relativement calme (moins de dix missions entre les années 1856 et 1889 - dont les troubles à Neuchâtel, à Genève et au Tessin, ainsi que les échauffourées de la *Tonhalle* de Zurich et la grève des ouvriers du tunnel du Gothard), une phase plus

---

<sup>8</sup> Cf *Loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (LAAM) du 3 février 1995* (Etat le 1er janvier 2009), Art. 83 Service d'ordre:

- 1 Des troupes peuvent être engagées pour le service d'ordre lorsque les moyens des autorités civiles ne suffisent plus pour faire face à des menaces graves contre la sécurité intérieure.
- 2 Le service d'ordre est ordonné par l'Assemblée fédérale ou, en cas d'urgence, par le Conseil fédéral, conformément à l'art. 77, al. 3.1
- 3 L'autorité civile définit la mission de l'engagement en accord avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports ou avec le commandant en chef de l'armée.
- 5 Les cantons peuvent demander à la Confédération de mettre sur pied des troupes pour assurer le service d'ordre.
- 6 Dans le service de défense nationale, la Confédération veille à garantir la sécurité intérieure lorsque des troupes doivent être engagées à cet effet. Le Conseil fédéral donne au commandant en chef de l'armée les instructions nécessaires. ([www.admin.ch/ch/fr/rs/510\\_10/index.html](http://www.admin.ch/ch/fr/rs/510_10/index.html))

Sur ce sujet dans sa dimension historique, voir notamment CONCA-PULLI, Pälvi, *Soldats au service de l'ordre public - La politique du maintien de l'ordre intérieur au moyen de l'armée en Suisse entre 1914 et 1949*, Neuchâtel : cahiers de l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel (8)job, 2003 ; DE WECK, Hervé, « Aspects du maintien de l'ordre par l'armée (1830-1970) » in Association suisse d'histoire et de sciences militaires, *Travaux et Recherche 1997*, Berne: Association suisse d'histoire et de sciences militaires, 1997, pp. 67-106, en particulier pp. 68-70 ; GREMINGER, Thomas. *Ordnungstruppen in Zürich: der Einsatz von Armee, Polizei und Stadtwehr Ende November 1918 bis August 1919*. Basel: Helbing & Lichtenhahn, 1990.

<sup>9</sup> CONCA-PULLI, Pälvi, *op. cit.* et DE WECK, Hervé, *op. cit.*

<sup>10</sup> Depuis plusieurs années, pour éviter cet état de fait, les cantons ont signé des concordats qui permettent la mobilisation de corps de police d'autres cantons pour renforcer celles d'un canton menacé. Dans des cas encore plus importants, comme lors de la réunion G8 d'Evian en 2003, de l'édition 2008 du championnat d'Europe de football (Euro 2008) des forces de police étrangères ont été mandatées pour appuyer les corps de police locaux. Nonobstant, l'appui militaire à l'Euro 08 a représenté la plus grande mise sur pied de l'armée suisse depuis la Seconde Guerre mondiale, sans que les troupes engagées ne disposent toutefois de compétences étendues en matière de service d'ordre.

<sup>11</sup> Voir, par exemple, CONCA-PULLI, Pälvi, *op. cit.*, DE WECK, *op. cit.*

active s'en est suivie. Ceci en raison d'une recrudescence des grèves et de l'agitation sociale, ainsi que des troubles en matière de politique intérieure et extérieure, encouragés par des forces extrémistes. Entre 1890 et 1935, 50 à 60 missions ont été dénombrées, soit plus d'une par année<sup>12</sup> ». Dans la pratique, la majorité des engagements contemporains en service actif de l'armée suisse furent destinés à protéger des infrastructures civiles contre la menace d'organisations terroristes. De nos jours, avec la disparition des menaces militaires classiques, c'est le renfort des forces de sécurité qui représente la tâche prioritaire des forces armées suisses<sup>13</sup>.

### *Défense militaire de la Suisse*

La défense de l'État contre une menace militaire étrangère représente la tâche constitutive d'une armée. Historiquement campée au cœur des lignes de fractures européennes historiques, entre la France et la Double-Monarchie, puis entre la France et l'Allemagne, la Suisse s'est toujours trouvée dans une situation du faible au fort. Elle craignait qu'un de ses voisins n'utilise le territoire helvétique pour attaquer son adversaire par ses flancs en contournant ses lignes de fortifications frontalières ou qu'il s'empare de toute ou partie de son territoire.<sup>14</sup> De 1815 à la fin de la Guerre froide, tant des penseurs militaires suisses que les états-majors ont « planché » sur des études de défense de la Suisse; plusieurs d'entre-eux ont privilégié une stratégie de défense basée sur l'insurrection. Jusqu'à la fin de la Guerre froide, les aspects militaires de ces conceptions ont toujours figuré au premier plan, sans intégrer les domaines sociétaux: les planificateurs politiques et militaires tenaient généralement l'appui de la population comme acquis et la nécessité de gagner les cœurs et les esprits n'était pas avérée. Dans les années soixante, par contre, *Défense civile*<sup>15</sup>, un opuscule officiel destiné à informer la population suisse sur les préparatifs militaires et civils en cas de conflit, distribué à tous les ménages par la Confédération décrit le scénario « d'une occupation de la Suisse, trahie par des propres enfants<sup>16</sup> ». La hantise d'une cinquième colonne communiste se retrouve dans ce livret.

Dans ce qui suit, trois cas particuliers seront discutés: les conceptions de défense de la Suisse durant la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, le concept de défense dit « du Réduit national », mis en œuvre pendant une grande partie de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que la conception de la défense nationale durant la Guerre froide. On notera, avec Rudolf Jaun, la caractéristique paradoxale de l'armée suisse, organisée suivant le principe de milice, c'est-à-dire mise sur pied en cas de besoin

---

<sup>12</sup> STÜSSI-LAUTERBURG, Jürg, *Résumé historique sur le thème du service d'ordre (Documentation pour la presse du 30 septembre 1996)*,

<http://www.admin.ch/cp/f/1996Nov1.090334.6823@idz.bfi.admin.ch.html>.

<sup>13</sup> Voir notamment le *Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la politique de sécurité de la Suisse* du 23 juin 2010, *Feuille fédérale*, No 30, 3 août 2010, Berne: centre des publications officielles, pp. 4722 - 4725, [http://www.admin.ch/ch/f/ff/2010/index0\\_30.html](http://www.admin.ch/ch/f/ff/2010/index0_30.html).

<sup>14</sup> Voir, notamment, ERNST, Alfred, *Die Konzeption der Schweizerischen Landesverteidigung 1815 bis 1966*, Frauenfeld und Stuttgart: Huber, 1971, pp. 60-69., CHEVALLAZ Georges -André, *Les plans italiens face à la Suisse en 1938-1943*, Pully: Centre d'histoire et de prospective militaires, 1988.

<sup>15</sup> BACHMANN, Alfred et GROSJEAN, Georges, *Défense civile*, Aarau: Éditions Miles pour le compte du Département fédéral de justice et police, 1969.

<sup>16</sup> BACHMANN, Alfred et GROSJEAN, Georges, op. cit., p. 272.

uniquement. On pourrait s'attendre qu'elle applique des formes de combat simples et rustiques. Pourtant, elle s'inspire généralement des doctrines plus complexes des armées européennes permanentes.

### *Le cadre militaire 1815-1848*

A partir de 1815, la Suisse se retrouve sur une ligne de fracture européenne, entre la France et l'Autriche. Comme la Belgique et les principautés allemandes, elle forme un État tampon, une partie d'un *no man's land* entre la France, soupçonnée de pouvoir fomenter une nouvelle révolution, et la Double-Monarchie. La neutralité suisse était jusque-là justifiée par des raisons domestiques : des motifs religieux d'une part, visant à éviter l'éclatement prévisible de la Confédération si celle-ci avait pris parti pour une puissance au détriment d'une autre et des mobiles économiques d'autre part, pour permettre d'exporter dans tous les pays en conflit des mercenaires, source de profits non négligeables dans l'économie de l'Ancienne Confédération. A la fin des guerres napoléoniennes, la neutralité devient un instrument de politique étrangère et de sécurité : il faut éviter qu'un pays utilise le territoire suisse à son profit comme le fit le Premier consul lors des campagnes d'Italie et donc empêcher quiconque d'utiliser le territoire helvétique comme base d'opération. De plus, dans une optique réaliste des relations internationales, les voisins étant de force relativement égale, il n'est pas possible de choisir un allié (*bandwagoning*) avant le début des hostilités, ni de s'allier au plus faible contre le plus fort (*balancing*)<sup>17</sup>. La neutralité permet de rester en attente et de choisir de s'allier au besoin à l'ennemi de l'attaquant ou dans une perspective plus stratégique, de s'allier à l'attaquant contre l'attaqué<sup>18</sup>. Faible, relativement pauvre, ne disposant pas de moyens militaires comparables à ceux de ses voisins, la Suisse devait déterminer une conception de défense lui permettant d'assurer sa survie en attendant qu'un allié lui porte secours<sup>19</sup>. Jusqu'à 1848, la Suisse, encore organisée sous la forme d'une Confédération de cantons, s'interroge sur la réponse à donner aux menaces potentielles de ses voisins. Globalement, trois écoles s'affrontent<sup>20</sup> : pour la première, d'essence républicaine et romantique, portée par des politiciens libéraux et radicaux, les hauts faits des anciens Confédérés démontrent la particularité de la fibre militaire helvétique. Celle-ci se réveillerait en cas d'agression contre le territoire suisse : « les valeurs républicaines et le patriotisme » faisant la différence à la guerre suffiraient à combler les lacunes de la préparation et du matériel militaires. Dès lors, la conception des opérations militaires doit s'appuyer sur les propriétés nationales intrinsèques. Certains auteurs, dont l'écrivain et pédagogue Heinrich Zschokke (1771-1848), d'origine allemande mais

---

<sup>17</sup> La notion de *Bandwagoning* décrit l'alignement d'un (petit) État sur son adversaire le plus fort ou le plus menaçant, de manière à limiter la menace qu'il fait peser. *Balancing* consiste au contraire à s'associer avec d'autres États contre l'État le plus fort. Voir WALZ, Kenneth, *Theory of International Politics*, Reading: Addison-Wesley, 1979, pp. 125-126 et ELMAN, Miriam Fendius. «The Foreign Policies of Small States: Challenging Neorealism in Its Own Backyard», *British Journal of Political Science* 25(2) April 1995, pp. 50-51.

<sup>18</sup> On pense ici à la stratégie de la Finlande pendant la Seconde Guerre mondiale.

<sup>19</sup> ERNST, Alfred, *op. cit.*, pp. 76-85.

<sup>20</sup> ERNST, Alfred, *op. cit.*, pp.169-172.

naturalisé suisse et le Bernois Emanuel Rudolf von Tavel (1788-1840), vont jusqu'à proposer une défense basée sur le modèle de la guérilla espagnole.

Pour la deuxième école, formée d'officiers issus du service étranger, comme le Genevois Guillaume Henri Dufour (1787-1875) - qui allait devenir à plusieurs reprises commandant en chef de l'armée suisse et qui avait combattu sous le Premier Empire - une doctrine nationale propre est impensable : seules les références de l'époque, comme celles de Napoléon ou d'Antoine-Henri Jomini, représentent une source d'inspiration crédible. Il est dès lors nécessaire de combattre l'adversaire avec une armée régulière. La guérilla reste, cependant, une méthode de dernier recours.

Entre les deux alternatives, on trouve les réflexions du colonel bâlois Johann Heinrich Wieland (1791-1832), qui avait combattu en Espagne sous le drapeau français. Bien qu'inspiré par les expériences et les théories étrangères, il voyait clairement les limites de leur application à la Suisse. Pour son biographe Eric Mettler, la doctrine de Wieland peut être résumée comme suit : « Sachons éviter de nous mettre en collision avec les moyens artificiels de l'ennemi, et apprenons à le combattre avec les armes qui nous sont propres, mais non à vouloir l'arrêter par celles mêmes avec lesquelles il peut nous accabler »<sup>21</sup>. Pour Franz von Erlach et plusieurs de ses contemporains, il s'agit là d'une poursuite de la tradition des Confédérés du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>.

De manière intéressante, lors de la guerre civile du *Sonderbund* (1847), alors que les forces du Sonderbund auraient pu choisir une stratégie de guérilla pour s'opposer à l'armée fédérale, elles préfèrent combattre de manière symétrique. La culture stratégique du moment, basée sur les expériences du service étranger - le général du Sonderbund, Johann-Ulrich von Salis-Soglio, a fait carrière dans la cavalerie légère bavaroise, puis dans le régiment suisse au service de Hollande, puis dans l'armée nationale hollandaise dont il devint en 1839 major-général<sup>23</sup> - ainsi que la rapidité de la manœuvre du général Dufour (la guerre est terminée en moins d'un mois) sont des explications vraisemblables de cette décision.

#### *Le « Réduit National » (1940-1945)*

La défense de la Suisse à partir d'une base d'opérations centrale avait déjà été évoquée au XIX<sup>ème</sup> siècle dans les plans de Johan Conrad Finsler (1765-1839), Guillaume-Henri Dufour, Emil Rothpletz

---

<sup>21</sup> METTLER, Eric, *Oberst Johannes Wieland, 1791-1832 : Ein Baumeister am eidg. Wehrwesen*, Bern: A. Francke, 1944, pp. 158, in ERNST, Alfred, *op. cit.*, p. 170.

<sup>22</sup> DE GINGINS-LA SARRAZ, Aymon, *Les partisans et la défense de la Suisse*, Lausanne: Semper Fidelis, 1980, édition originale 1861.

<sup>23</sup> COLLENBERG, Adolf, " Salis, Johann Ulrich von (Soglio)", in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 12.08.2010 (traduit de l'allemand), <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F24231.php>.

(1824-1897) ou Alphons Pfyffer von Altshofen (1834-1890)<sup>24</sup>. Elle redevint d'actualité en 1940. Le plan original du commandant en chef de l'armée suisse, le général Henri Guisan (1874-1961) visait à défendre la Suisse contre une attaque allemande sur une unique ligne dite « de la Limmat ». Elle prolongeait la ligne Maginot en passant de Sargans à Bâle via Zürich. En raison des faibles effectifs de l'armée, la région de Bâle aurait dû être renforcée par des troupes françaises après le déclenchement des hostilités. Après la défaite française, l'armée suisse, qui ne pouvait s'opposer en rase campagne à la manœuvre et au choc conjoint de la *Wehrmacht* et de la *Luftwaffe*, dut envisager des réponses innovantes. La stratégie choisie représente un cas intéressant de conception dissymétrique.

La défaite française de juin 1940 eut un effet de choc sur la population et l'armée suisses, qui, comme les autres observateurs, furent surpris de la rapidité de la poussée allemande. La défense linéaire suisse, s'appuyant sur les lacs de Zurich et la Limmat, n'était plus adaptée, dès lors que les forces allemandes avaient poussé vers le Sud et pouvaient attaquer la Suisse par les flancs à travers le massif du Jura. La menace initiale d'une poussée allemande à travers le Nord de la Suisse, en vue de contourner les défenses françaises et la ligne Maginot, se transforma alors en une menace existentielle par la possibilité d'une occupation totale du territoire suisse et de son partage entre l'Allemagne et l'Italie. Pour ces deux pays, les transversales alpines suisses représentaient un itinéraire de transit important pour assurer leurs échanges économiques et les transports de ressources stratégiques. Dans ce contexte, le commandement de l'armée suisse reconnaît l'importance décisive des passages alpins et il articula sa conception de défense autour de ces axes.

Face à un risque de défaitisme et d'alignement sur la politique du nouveau vainqueur, le Général Henri Guisan décida de ne pas démobiliser complètement l'armée. Il en déplaça rapidement l'essentiel dans le secteur alpin, y creusa de puissants réseaux de fortification, de manière à pouvoir, à la fois, combattre dans un terrain d'infanterie fort, peu propice aux manœuvres des divisions blindées et tenir les transversales alpines sous sa coupe. Il pouvait ainsi menacer de briser les liaisons terrestres entre l'Italie et l'Allemagne en cas d'attaque, ce qui aurait conduit à des interruptions des cols alpins de très longue durée. C'est la stratégie du « Réduit national<sup>25</sup> ». Au fil du temps, le Réduit national est passé d'une conception opérative de combat à une stratégie de dissuasion, montrant aux puissances de l'Axe la volonté d'indépendance de la Suisse, prête à détruire des ouvrages importants sur les axes stratégiques pour les puissances de l'Axe<sup>26</sup>.

---

<sup>24</sup> KUSTER, Matthias, «Verteidigung und Verteidigungspläne der Schweiz : eine Analyse » in KUSTER, Matthias, STÜSSI-LAUTERBURG, Jürg, *Rottanne : Verteidigung und Verteidigungspläne der Schweiz : eine Analyse*, Allgemeine schweizerische Militärzeitschrift. Annexe au numéro 2004/5, p. 26.

<sup>25</sup> Sur le Réduit, voir, par exemple : GAUTSCHI, Willi, *Le Général Guisan Le commandement de l'armée suisse pendant la Seconde Guerre mondiale*, Lausanne: Payot, 1991 ; SENN, Hans, *Anfänge einer Dissuasionsstrategie während des Zweiten Weltkriegs*, Basel: Helbing & Lichtenhahn, 1995.

<sup>26</sup> SENN, Hans, *op. cit.*

Face au choc et à la manœuvre des divisions blindées allemandes, contre lesquelles il ne pouvait pas s'opposer sur le Plateau, Guisan choisit une stratégie basée sur la protection des fortifications et leur feu, la destruction des itinéraires, une canalisation de la manœuvre dans les vallées alpines, susceptible de mettre la *Blitzkrieg* en échec par une multitude de combats aux bas échelons afin d'imposer la décision tactique par le choc de l'infanterie dans un terrain fort.

### *La Guerre froide*

A partir de 1948, la Suisse perçoit, tout comme ses voisins, la montée de la menace soviétique et cherche à définir une stratégie pour la contrer. Une certaine mythification de la neutralité<sup>27</sup>, mais aussi la faiblesse d'une OTAN en construction font que l'idée d'une adhésion à l'Alliance atlantique n'entre pas en considération. Débute alors entre les différents groupes d'officiers et de politiciens une « dispute des conceptions » (*Konzeptionstreit*) qui durera près de vingt ans<sup>28</sup>.

Telle qu'elle est perçue par l'état-major général suisse, la menace représentée par le pacte de Varsovie consiste essentiellement en plusieurs échelons de divisions blindées. Pour y faire face, trois options sont formulées dans le courant des années cinquante :

- La conception de Walter Allgöver, militaire de carrière et futur Conseiller national, proposant que la Suisse se défende par une armée de partisans mais qu'elle dispose aussi d'un corps de militaires *high-tech* et se dote en outre d'armes nucléaires pour dissuader un agresseur<sup>29</sup>.
- Une conception républicaine, soutenue principalement par Alfred Ernst (futur commandant du deuxième corps d'armée de campagne) prône une défense sur des points d'appui ou sur des lignes d'arrêts, de manière similaire à l'*area defense* proposée par l'OTAN. Basée sur une armée d'infanterie, combattant à partir de positions fortifiées, elle cherche à bloquer la poussée des chars dans un terrain difficile et à forcer l'infanterie mécanisée à débarquer, puis à la détruire par le feu<sup>30</sup>.
- Finalement, la troisième variante, proposée en particulier par les frères Alfred et Georg Züblin, s'inspire de la *mobile defense* de l'OTAN. Il s'agit de combattre l'adversaire avec des chars, en privilégiant la manœuvre, le feu et le choc, de manière symétrique<sup>31</sup>.

---

<sup>27</sup> La neutralité armée suisse pendant la Seconde Guerre mondiale a été instrumentalisée et utilisée par la suite comme explication du fait que la Suisse n'a pas été attaquée. Pendant la Guerre froide, on compte également sur la neutralité pour contribuer à éviter une attaque soviétique. Voir, par exemple, l'ouvrage de KURZ, Hans Rudolf, *Bewaffnete Neutralität - Die militärische Bedeutung der dauernden schweizerischen Neutralität*, Frauenfeld und Stuttgart: Huber, 1967.

<sup>28</sup> BRAUN, Peter, *Von der Reduitstrategie zur Abwehr : Die militärische Landesverteidigung des Schweiz im Kalten Krieg 1945-1966*, Baden: Hier und Jetzt, 2006, représente l'état actuel de la recherche sur cette période.

<sup>29</sup> *Ibid.*, pp. 157-158.

<sup>30</sup> *Ibid.*, pp. 374-380 et 504-508.

<sup>31</sup> *Ibid.*, pp. 391-399 et 450-462.



En 1961, le Conseil fédéral se décidera en faveur de la dernière approche. Cependant, des problèmes de mise en œuvre, plus particulièrement des dépassements de coûts lors de l'acquisition de l'avion de combat français « Mirage », imposent le retour à une défense de zone, moins onéreuse<sup>32</sup>. Cette forme de combat restera en vigueur jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix.

Dès le début de la Guerre froide, plus encore après l'invasion de la Hongrie, des citoyens préoccupés par la menace soviétique se préparent à des actions de résistance dans les territoires qui seraient potentiellement occupés, comme complément aux réponses militaires classiques. A titre d'exemple, on notera la publication par la société suisse des sous-officiers (une association privée soutenue par l'armée) d'un manuel de résistance, *Der totale Widerstand* (la résistance totale), sous-titré *Kleinkriegsanleitung für jedermann*<sup>33</sup> (« Manuel de guérilla pour tous »). Rédigé par le major Hans von Dach, cet ouvrage, fort détaillé, bien illustré et très pratique, eut un grand succès d'estime en Suisse. Il fut par ailleurs traduit en anglais en 1965<sup>34</sup> et publié aux États-Unis. Dans l'armée et l'administration fédérale, la nécessité d'une organisation similaire à la résistance française pendant les années sombres, fut également reconnue très tôt. Les partisans yougoslaves commandés par Tito, qui résistèrent à l'occupation nazie sur un théâtre d'opérations secondaire, sans appui notable d'alliés jusqu'à fin 1943, ont également servi de modèles. Les concepteurs voulaient assurer la survie de la Suisse dans une éventuelle après-guerre en conservant des parties de territoire sous contrôle national et en démontrant la volonté populaire de lutter dans la durée par des méthodes de guérilla. *Défense civile* présente la nécessité d'une résistance conduite de l'étranger par un Conseil fédéral en exil et qui mènerait un combat finalement libérateur<sup>35</sup>.

Dans les faits, une armée secrète de cadres, dénommée P26, destinée à diriger une insurrection (dans l'hypothèse d'une capitulation de l'armée suisse), est mise sur pied<sup>36</sup>. Elle n'est pas directement subordonnée à l'armée ; elle est organisée indépendamment du pouvoir, de manière à ne pas être liée par une capitulation ou un armistice. Son contrôle institutionnel est quasi inexistant. Elle sera portée à la connaissance du public en 1990 et supprimée après un véritable psychodrame<sup>37</sup>.

---

<sup>32</sup> *Ibid.*, pp. 924-951.

<sup>33</sup> VON DACH, Hans, *Der totale Widerstand - Kleinkriegsanleitung für jedermann*, Biel: Schweizerische Unteroffiziersverband (SUOV), 1957.

<sup>34</sup> VON DACH, Hans, *Total resistance*, traduit par Hans Lienhard, Boulder: Panther Publications, 1965.

<sup>35</sup> BACHMANN, Alfred et GROSJEAN, Georges, *op. cit.*, pp. 280-300.

<sup>36</sup> Voir, par exemple: MOSER, Ruedi, 1993: *Schweizer Geheimarmee. Major z.D. Ruedi Moser ehemaliger Stabschef der Widerstandsorganisation erzählt und enthüllt im Gespräch mit Ralph de Mont-Fride*. Sumiswald: Von Arx, 1993; GANSER, Daniele, *The British Secret Service in Neutral Switzerland: An Unfinished Debate on NATO's Cold War Stay-behind Armies Intelligence and National Security*, Vol. 20, No. 4, December 2005, pp. 553-580.

<sup>37</sup> Voir COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE, *Rapport de la Commission d'enquête parlementaire chargée de clarifier les faits d'une grande portée survenus au Département militaire fédéral*, Berne : Chancellerie fédérale, 1990 et GANSER, Daniel, *Nato's Secret Armies. Operation Gladio and Terrorism in Western Europe*, London: Frank Cass, 2005.

Ces trois études de cas sont représentatives de la recherche d'une approche typiquement suisse de la conception de la défense nationale. Les modèles appliqués pendant la Guerre de 1870 ou la Première Guerre mondiale sont plus proches des modèles classiques. Ils dépassent le cadre de cette contribution même s'ils mériteraient d'être également analysés.

### UN CADRE D'ANALYSE DE L'EMPLOI DE LA FORCE

Dans ce chapitre, nous présentons le modèle d'analyse de l'emploi de la force dérivé de Reichel. Nous commencerons par définir la force et ses composantes en nous appuyant sur la *Conduite opérative XXI*. Nous décrirons ensuite les relations entre les acteurs en conflit, en approfondissant les notions de symétrie et d'asymétrie.

Avec André Beaufre, nous comprenons la stratégie (militaire) comme « l'art de la dialectique des volontés employant la force pour résoudre leur conflit<sup>38</sup> ». En raison du caractère circonscrit de cet article, nous nous plaçons dans un cadre strictement militaire, en négligeant les autres dimensions d'une approche stratégique globale (*Comprehensive approach* dans la terminologie anglo-saxonne). Elles auraient certainement leur place dans une conception plus large de la force, où l'économie (par l'imposition de blocus, par exemple), la diplomatie et d'autres instruments de puissance étatique seraient intégrés.

#### *La force et ses composantes*

La force est considérée comme violence légitime. On l'a vu, la *Conduite opérative XXI* la décrit en quatre composantes, *feu*, *choc*, *manœuvre* et *protection*. Ce modèle s'inspire d'une grille de lecture posée par Reichel dans une série de cinq brochures<sup>39</sup> visant à « l'étude pluridisciplinaire » des « éléments fondamentaux<sup>40</sup> » de l'histoire militaire que sont (de manière non exhaustive) *le feu*, *le choc*, *la manœuvre et l'incertitude*<sup>41</sup>. Hervé Coutau-Bégarie partage d'ailleurs cette vision et définit les trois premiers éléments comme les « modes fondamentaux » de la stratégie militaire<sup>42</sup>. Mais l'application de cette grille n'est pas limitée à la critique historique. Elle est aussi utile à l'analyse doctrinale. Dans ce cadre, un nouveau mode, la protection, a été introduit dans la doctrine militaire suisse. Il manifeste l'importance de la sauvegarde des propres ressources tout comme de l'importance du facteur humain et de sa préservation. Il est cohérent avec la pensée de Reichel, en particulier avec

---

<sup>38</sup> BEAUFRE, André, *Introduction à la stratégie*, Paris: Armand Colin, 1963, p. 16.

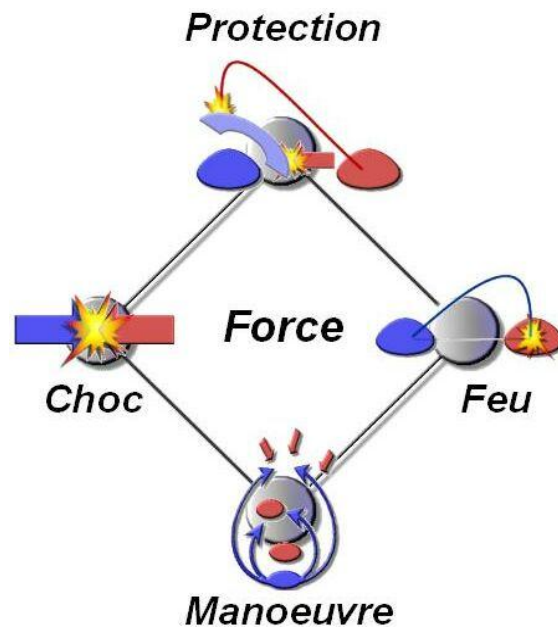
<sup>39</sup> REICHEL, Daniel, *Le feu I*, Berne: Armée suisse, Service historique, 1982, REICHEL, Daniel, *Le feu II*, Berne: Armée suisse, Service historique, 1982, REICHEL, Daniel, *Le feu III*, Berne: Armée suisse, Service historique, 1983, REICHEL, Daniel, *Le choc*, Berne: Armée suisse, Service historique, 1984, REICHEL, Daniel, *La manœuvre et l'incertitude*, Berne: Armée suisse, Service historique, 1986.

<sup>40</sup> REICHEL, Daniel, *Le feu I*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>41</sup> A notre sens, l'incertitude n'est pas un facteur opératif. Elle sous-tend la pratique militaire à tous les échelons, mais elle ne représente pas un élément d'emploi de la force. C'est pourquoi elle n'a pas été conservée dans la *Conduite opérative XXI*.

<sup>42</sup> COUTAU-BEGARIE, Hervé, *Traité de stratégie, 4e édition revue et augmentée*, Paris: Economica, 2003, pp. 399 - 414.

son concept de « substance du peuple »<sup>43</sup>. Ces modes du choc, de la manœuvre, du feu et de la protection peuvent être définis comme suit :



*Figure 1. Éléments d'application de la force*

*Le choc*, issu principalement du corps-à-corps et du contact, « un coup, ou une série de coups portés au point le plus sensible de l'adversaire, par lequel on s'efforce de le mettre hors de combat<sup>44</sup> », est « l'élément fondamental du combat<sup>45</sup> ». Porté à courte distance, il contient un élément psychologique important : « Son effet premier tend toujours à paralyser la volonté et les réflexes de défense<sup>46</sup>. » Il tend, rappelle Coutau-Bégarie, « à désorganiser ou à détruire l'adversaire par la mise en œuvre d'une masse qui va agir avec la plus grande violence »; un choc violent peut annihiler la cohésion stratégique d'un dispositif<sup>47</sup>.

*Le feu* est un prolongement du choc dans la distance. Cette notion recouvre non seulement les effets cinétiques, mais aussi, dans une perspective historique, le jet ou encore, dans le cadre de la guerre de l'information, l'impulsion électromagnétique et le virus informatique. Dans l'approche occidentale contemporaine, le feu est l'élément décisif du combat. Sa composante psychologique est importante, mais elle peut cependant s'avérer moindre que celle du choc.

*La manœuvre* permet de porter le choc ou le feu sur les points décisifs et sur les centres de gravité. Elle est liée au mouvement. Elle permet aussi de se soustraire au choc et au feu. Elle évite les points

<sup>43</sup> BÜHLMANN et VUITEL, *Penser la crise, op. cit.*, p. 57-62.

<sup>44</sup> REICHEL, Daniel, *Le choc, op. cit.*, p. 3.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>47</sup> COUTAU-BÉGARIE, Hervé, *op. cit.*, pp. 401-402.

forts et frappe les points faibles et se rapproche ainsi de la stratégie indirecte de Liddell Hart<sup>48</sup> en cherchant à détruire la cohérence opérative de l'adversaire. La manœuvre se déroule à tous les niveaux de la conduite et dans tous les espaces de la sphère des opérations<sup>49</sup>.

*La protection* a « pour but de soustraire les propres forces aux effets de l'application de la force adverse. Elle obéit au principe de l'économie des forces ainsi qu'au principe de la minimisation des pertes et augmente donc la propre liberté d'action<sup>50</sup>. »

Les modes d'application de la force représentent la gamme du stratège, avec laquelle il va mettre en œuvre ses moyens pour imposer sa volonté. Ils permettent d'analyser de manière idéal-typique la démarche militaire et la culture stratégique d'un acteur (le feu et la protection pour les Américains, la manœuvre pour les Allemands ou le choc pour les Suisses primitifs). Appliquée à ces modes, la relation de symétrie, de dissymétrie ou d'asymétrie permet de comparer encore mieux les stratégies des adversaires.

#### *Relations entre les adversaires*

Les notions de symétrie et d'asymétrie ont fait l'objet de nombreuses études. Les multiples tentatives de définir cette notion évasive n'apportent pas forcément d'éclaircissement définitif,<sup>51</sup> ce qui a poussé plusieurs auteurs à en proposer la liquidation<sup>52</sup>. Nous sommes pourtant d'avis que les notions de symétrie, de dissymétrie et d'asymétrie apportent un éclairage pertinent<sup>53</sup> lorsqu'elles sont appliquées aux relations conflictuelles entre les capacités et doctrines des acteurs plutôt qu'utilisées comme description de conflit.

---

<sup>48</sup> LIDDELL HART, Basil, *Strategy*, New York: Meridian, 1991.

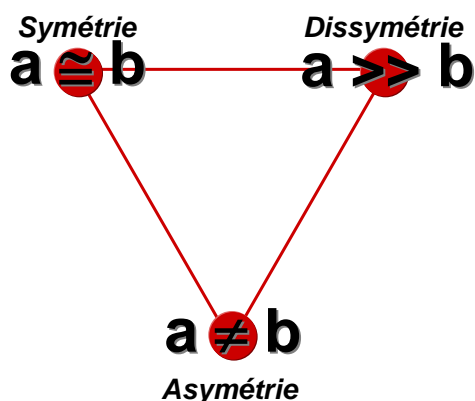
<sup>49</sup> HUBIN, Guy, *Perspectives tactiques*. 2<sup>e</sup> édition, Paris: Economica, 2009, pp. 85-89.

<sup>50</sup> COp XXI, *op. cit.*, pp. 17.

<sup>51</sup> Voir par exemple la bibliographie sur la conduite de la guerre asymétrique compilée PHILLIPS, Joan T. *Asymmetric warfare*, Maxwell : Muir S. Fairchild Research Information Center, 2006, <http://www.au.af.mil/au/aul/bibs/asw.htm>.

<sup>52</sup> Voir, par exemple, FREEDMAN, Laurence, «The Third World War?», *Survival*, 43(4), 2001, pp. 61-88, LAMBAKIS, S., KIRAS, J. et al., «Understanding "Asymmetric" Threats to the United States», *Comparative Strategy*, 21(4), 2002, pp. 241-277, BLANK, S., «Rethinking the Concept of Asymmetric Threats in U.S. Strategy», *Comparative Strategy*, 23(4), 2004, 343-367, POMPER, S. D., *Asymmetric: Myth in United States Military Doctrine*, Fort Leavenworth, KS: Army Command and General Staff College, 2004, GRAY, Colin S., « Thinking Asymmetrically in Times of Terror », *Parameters*, XXXII(1), 2002, pp. 5-14.

<sup>53</sup> BÜHLMANN, Christian, « Asymmetric strategies - A concept to better understand modern conflicts ? » *Military Power Revue der Schweizer Armee*, Nr. 2 / 09 - Beilage zur ASMZ August 09, pp. 8-21.



*Figure 2. Symétrie, dissymétrie et asymétrie*

Dans ces conditions, on observe avec Herfried Münkler<sup>54</sup> une relation conflictuelle *symétrique* dans un conflit interétatique lorsqu'il est régulé par des lois de la guerre ou des principes moraux. Münkler explique la permanence de cette régulation pour des motifs politiques (il s'agit alors d'éviter une menace pour l'existence même de l'État qui pourrait éclater sous l'effet du passage à une forme de conflit basée sur la petite guerre) ou moraux (l'Occident a une longue tradition quand à la conception du combat juste, notamment avec la définition du *jus ad bellum*). L'idéaltype de la symétrie entre deux acteurs est le duel chevaleresque : les acteurs sont équipés de manière similaire et ils suivent des règles strictes, en privilégiant une combinaison de choc et de feu. De plus, l'inobservation des règles d'un duel est considérée comme moralement inacceptable, ce qui renforce la force de la symétrie. La relation symétrique représente donc une relation de similitude ( $a \cong b$ ) entre des forces et des doctrines adverses.

Une relation *dissymétrique* représente un cas particulier de symétrie : le conflit est régulé, mais il a lieu du faible au fort ou du fort au faible, lorsque l'un des adversaires cherche à utiliser sa force - ou sa faiblesse - pour confondre la faiblesse - ou la force - de son opposant<sup>55</sup>. La relation dissymétrique peut ainsi être comprise comme une relation d'inégalité ( $a << b$ ) entre des forces et des doctrines adverses.

Dans le cas d'une relation *asymétrique*, les adversaires ne combattent pas de manière normée ou régulée. C'est en particulier le cas lorsque l'un d'entre eux combat en utilisant des techniques

<sup>54</sup> MÜNKLER, Herfried, *Der Wandel des Krieges: von der Symmetrie zur Asymmetrie*, Weilerswist: Velbrück Wiss., 2006.

<sup>55</sup> Le combat biblique entre David et Goliath est un bon exemple de dissymétrie entre les acteurs. Goliath, confiant dans sa force (en particulier sa capacité de choc et de protection par son armure) a défié les Israélites en un duel. Seul David relève le gant, mais il n'est pas assez fort pour porter une armure et une épée. Par la manœuvre et le feu (sa fronde), il est capable de terrasser le géant philistin et de gagner le duel, qui se termine par la retraite des Philistins qui ont accepté l'issue de la confrontation.

d'insurrection, en cherchant à s'opposer aux capacités physiques, doctrinales, morales ou aux interdits culturels de la partie adverse<sup>56</sup>. L'asymétrie est par-là même une relation de dissimilitude entre des forces, des cultures stratégiques et des doctrines adverses ( $a \neq b$ ).

En analysant la manière dont les acteurs recourent à la force ainsi que les relations de symétrie ou d'asymétrie des acteurs, on peut mettre en évidence les particularités de leurs stratégies ou de leur culture stratégique. Dans ce cadre, la guérilla s'inscrit soit dans un rapport de dissymétrie entre deux adversaires étatiques soit dans un rapport d'asymétrie entre un adversaire étatique et un opposant généralement non-étatique. Les « trois étapes de la guerre prolongée » de Mao Tse Toung<sup>57</sup> (1. Défensive stratégique par la « guerre de mouvement » - *asymétrie*; 2. Stabilisation stratégique / guerre de partisans - *dissymétrie*; 3. Affronter face à face les forces régulières - *symétrie*) démontre en outre l'évolution temporelle possible de la relation des forces.<sup>58</sup>

### APPLICATION

Dans ce chapitre, le modèle que nous venons d'exposer est appliqué aux trois cas historiques décrits ci-dessus, les options de défense du début du XIXème siècle, le Réduit national et les conceptions de défense de la guerre froide. Dans chaque cas, nous présentons une typologie simple des approches étudiées et une appréciation des variantes.

*L'approche du XIXème siècle.*

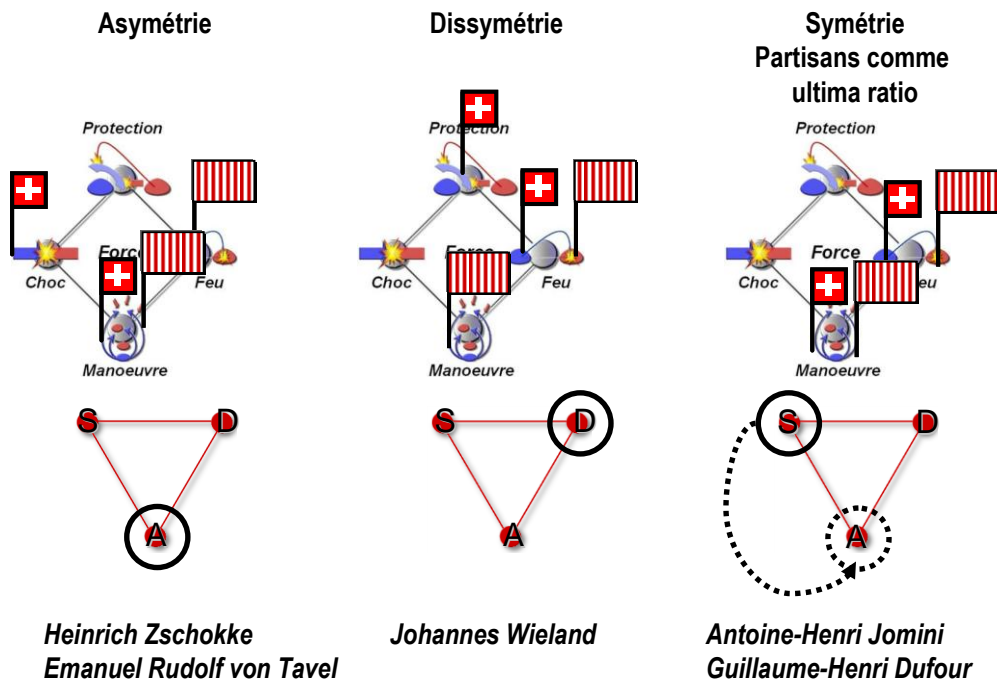
L'approche de Zschokke et von Tavel est de nature asymétrique, basée sur la mystique du choc et jusqu'à un certain point, sur l'emploi de manœuvre pour faire face à la manœuvre et au feu adverses. La proposition de Dufour est clairement symétrique, avec, cependant, la composante asymétrique de la guérilla qui apparaît en contrepoint. Wieland, lui, décrit précisément une approche dissymétrique.

---

<sup>56</sup> Pour rester dans le cadre des exemples bibliques, on pourra citer le livre apocryphe de Judith. Il narre les aventures d'une jeune veuve juive qui quitte une ville assiégée et qui séduit le chef des Philistins. Pendant la nuit, elle le tue en lui tranchant la tête avec sa propre épée. Il s'agit là d'une excellente démonstration de ce qu'est l'asymétrie: on se trouve hors d'une situation de duel, Judith n'est pas perçue comme une combattante par ses adversaires, elle tue le chef ennemi dans son sommeil, avec son épée, une action qui provoquera l'effroi dans les rangs des Philistins. Holopherne est expert dans le choc et confiant dans son épée et sa capacité de se protéger des coups des Israélites, tandis que Judith se situe hors des considérations traditionnelles de force.

<sup>57</sup> TSE-TOUNG, Mao, « De la guerre prolongée (mai 1938) », in TSE-TOUNG, Mao, *Œuvres choisies de Mao Tse-Toung, Tome II*, Pékin : Éditions en langues étrangères, 1967, pp. 144-149.

<sup>58</sup> Je remercie le Dr. Bernard Wicht de m'avoir rendu attentif à ce fait.

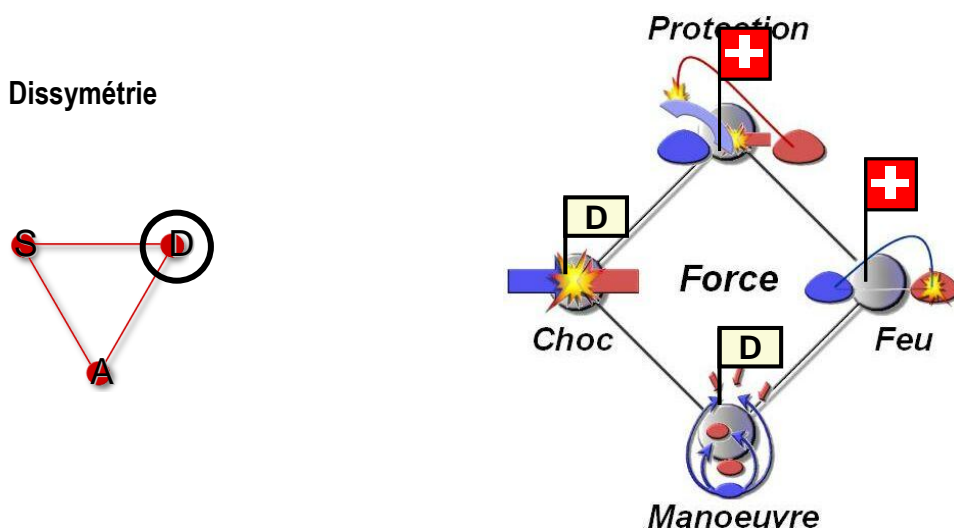


**Figure 3. Typologie des conceptions de défense**

Pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, on trouve ainsi trois conceptions de défense suisses : (1) La conception asymétrique de Zschokke et Tavel, (2) une conception dissymétrique et (3) la conception symétrique *mainstream*, qui comprend une composante asymétrique. On constate dans tous les cas l'intérêt de compléter, voire, de remplacer, une conduite traditionnelle basée sur le combat symétrique par une approche qui évite de d'affronter frontalement les forces de l'agresseur.

*Le Réduit national*

Face à une menace personnifiée par le choc et la manœuvre de divisions de panzers, la Suisse a développé avec le Réduit national une stratégie dissymétrique qui s'appuie sur le terrain fort du secteur alpin pour, en tirant profit de la protection et du feu, tenir en échec les moyens de combats ennemis (Figure 4).



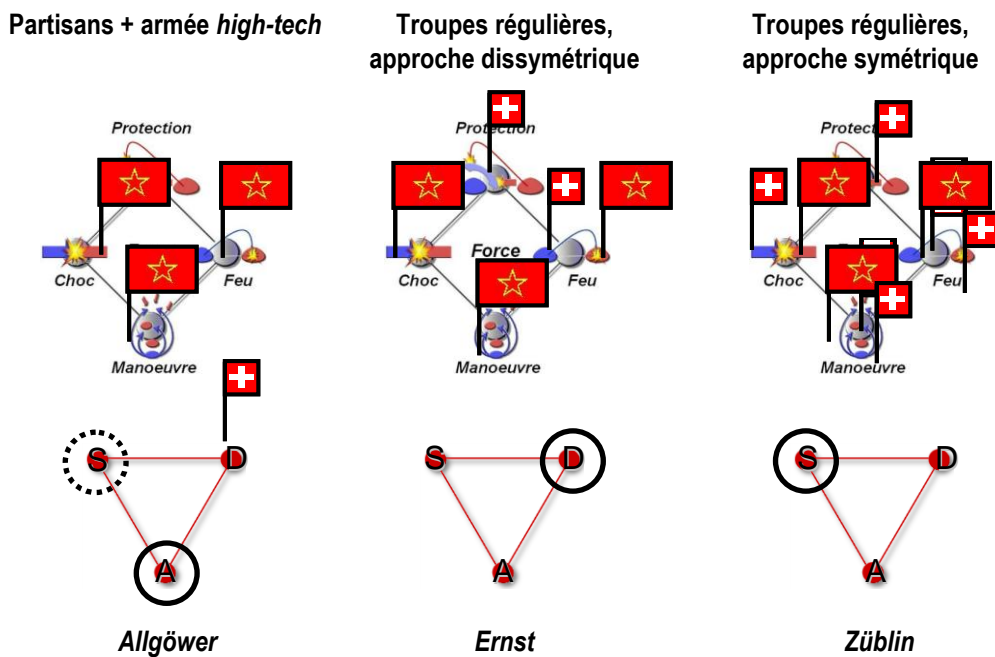
**Figure 4. Typologie de la conception du « Réduit national »**

L'utilisation d'un terrain d'infanterie fort, la construction de fortifications échelonnées dans toute la profondeur des axes alpins, le recours à l'artillerie pour frapper les troupes ralenties sur des axes démantelés par des destructions préparées, tout cela rappelle les actions dissymétriques, elles aussi, des Suisses à Morgarten (1315)<sup>59</sup> et la permanence de la dissymétrie dans les approches stratégiques suisses.

*La Guerre froide*

Comme dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, les conceptions proposées au début de la Guerre froide peuvent être représentées sous la forme de trois variantes bien typées :

La variante Allgöwer représente une approche asymétrique renforcée d'une composante symétrique, celle de Ernst, basée sur la défense de zone, est avant tout dissymétrique, tandis que la conception de Züblin, la défense mobile, est bien davantage symétrique (Figure 6).



**Figure 5. Propositions de conceptions de défense (Année 1950)**

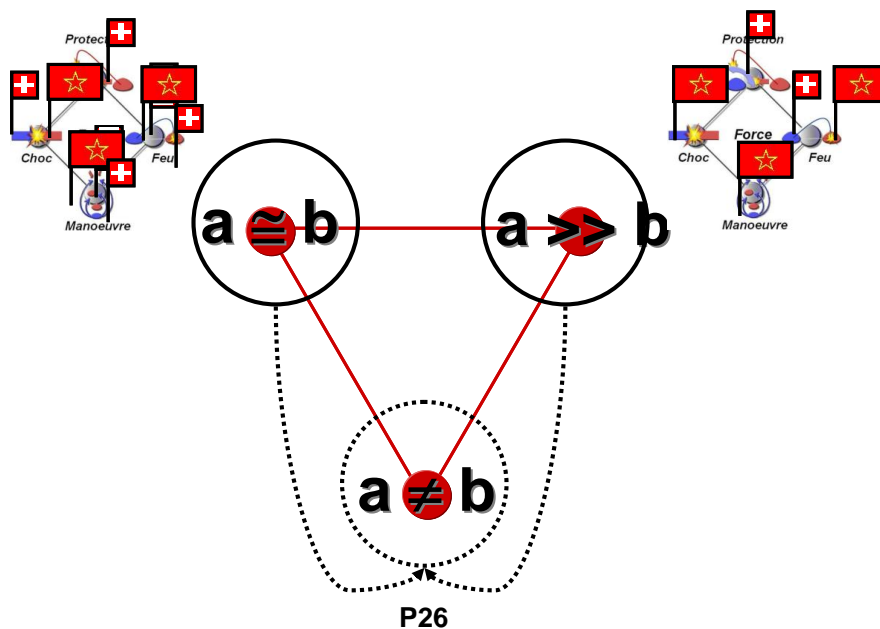
La variante finalement choisie, la défense de zone (mère de la défense dynamique de l'Armée 95) évoluera vers une conception de plus en plus régulière, cherchant à dissuader l'adversaire par des capacités similaires aux siennes (chars et avions de combat), tout en conservant une composante dissymétrique dans le domaine de l'organisation du terrain (fortifications, destructions préparées) et dans celui du recours à l'infanterie comme colonne vertébrale de la défense. En parallèle on note une composante asymétrique, la guérilla de la P26.

<sup>59</sup> S.n., « Morgarten (15 novembre 1315) », in, s.n., *Champs de bataille suisses*, Berne : Cahiers d'histoire et de prospective militaire, s.d., p. 11. Voir aussi BÜRGI, Jost, « Die Letzinen der Urkantone - ein Verteidigungssystem aus der Zeit der Bundesgründung » in s.n., *Actes du Symposium 1982*, Pully: Centre d'histoire.



La stratégie militaire suisse peut ainsi être représentée sur trois axes :

1. Une composante symétrique toujours davantage développée au fil des ans, qui forme l'épine dorsale de l'armée, avec des moyens blindés, de l'artillerie et de l'aviation qui mènent le combat interarmes.
2. Une composante dissymétrique, visant à entraver à l'attaquant, en s'appuyant sur un terrain fort, renforcé par des destructions préparées de routes, de ponts, de tunnels et d'aéroports et des installations fortifiées d'artillerie. Il s'agit d'entraver l'adversaire dans sa capacité à déployer des moyens mécanisés et le forcer ainsi à mener un combat d'infanterie auquel il n'est pas préparé.
3. Une composante asymétrique, dans une phase ultérieure, qui combat l'adversaire par l'insurrection dans les portions de territoire occupées.



*Figure 6. Conception de la défense suisse pendant la Guerre froide*

### *Synthèse*

Ces trois brèves études de cas montrent l'application pratique du modèle présenté dans le chapitre précédent. Cette modélisation simple permet de comparer les relations de symétrie, d'asymétrie ou de dissymétrie entre les acteurs d'une même époque. Dans une perspective historique, elle aide à mettre en évidence des composantes de la culture stratégique. Dans le cas de la Suisse, la permanence d'une réflexion basée sur la dissymétrie, la volonté de continuer le combat sous une forme de guérilla apparaissent clairement au niveau stratégique, plus particulièrement après la Seconde Guerre mondiale. Dans la pratique, cependant, la formation des troupes au combat de guérilla n'a pas été réellement mise en œuvre. Selon Albert A. Stahel, Von Dach avait été chargé par le chef de l'État-major général, le commandant de corps Paul Gygli, de rédiger un règlement sur le combat de guérilla. En 1974, le successeur de Gygli, le commandant de corps Jakob Vischer fit passer les épreuves au

pilon<sup>60</sup>. Il est possible que le commandement de l'armée suisse ait eu peur de former les citoyens suisses à des méthodes qui auraient pu être utilisées pour lutter contre l'État.

## CONCLUSIONS

Cet article a exposé une ébauche d'analyse des réflexions doctrinales de l'armée suisse sur le thème de l'insurrection sous l'angle du chapitre quatre du règlement militaire central, la *Conduite opérative XXI*. Il a présenté un modèle simple d'étude des relations entre les capacités des acteurs, dérivé de Reichel, pour évaluer les stratégies d'actions des parties en présence. Il permet notamment de visualiser les relations de force entre adversaires ou la variabilité de la culture stratégique d'un acteur.

Une analyse plus développée et plus systématique, qui dépasse le cadre de cet article, serait nécessaire pour découvrir de nouvelles approches possibles des guérillas et définir, pour les défaire, des répliques stratégiques. En dépassant l'analyse liée aux modes de la force et en tenant compte des facteurs *espace* et *temps*, on pourrait tenter de généraliser le modèle et mettre en évidence des lignes d'opérations possibles que des organisations de guérilla pourraient utiliser. On pourrait également prolonger l'étude en analysant les conceptions militaires de lutte contre les insurrections avec le modèle proposé. Initialement basées sur le choc et le feu, elles s'inscrivent actuellement dans une logique d'appui aux forces de police, en recherchant des informations et en utilisant toutes les dimensions de l'espace. Finalement, dans la mesure où les engagements contemporains sont menés selon une approche globale intégrant tous les instruments de puissance de l'État, une extension du domaine de la force aux instruments de puissance permettrait d'étudier des réponses non militaires aux menaces de la guérilla et d'envisager des stratégies dissymétriques ou asymétriques opposant le *soft power*<sup>61</sup> à la force brute.

Appliqué à la doctrine militaire suisse entre 1815 et 1989, ce modèle permet en outre de mettre en évidence deux points:

Premièrement, il existe une différence notable entre les modèles proposés par les penseurs suisses et la mise en œuvre concrète des conceptions militaires dans les crises: les modèles proposés se déploient entre l'approche symétrique et la petite guerre asymétrique. Le recours à la guérilla comme mesure de dernier recours en cas d'invasion représente une constante pérenne des réflexions. Dans les planifications réelles, on observe davantage un aspect dissymétrique, basée sur la protection et le feu, que l'on pourrait qualifier *d'approche du pauvre au fort* en raison du manque de moyens financiers pour réaliser une approche symétrique.

---

<sup>60</sup> STAHEL, Albert A., *Widerstand der Besiegten - Guerillakrieg oder Knechtschaft Von der Antike zur Al-Kaida*, Strategie und Konfliktforschung Band 12, Zürich: vdf Hochschulverlag AG an der ETH Zürich, 2006, pp. 142-157.

<sup>61</sup> NYE, Joseph Jr., *Soft Power - The Means to Success in World Politics*, New York: PublicAffairs, 2004.

Deuxièmement, on observe un refus de la manœuvre d'ensemble, par manque de moyens de la mener, en raison du terrain coupé et des reliefs et parce que sa mise en œuvre par des troupes de milice pourrait s'avérer difficile. Il n'y a pas plus de réflexion sur une manœuvre opérative, visant à disloquer la cohésion de l'adversaire en menant le combat de manière proactive dans toute la profondeur du dispositif ennemi<sup>62</sup>. La culture militaire stratégique suisse moderne est ainsi fortement marquée par une démarche tactique d'attrition: si on ne peut pas gagner la guerre, il faut cependant payer le prix du sang pour pouvoir espérer que le pays se relève après les hostilités<sup>63</sup>.

En conclusion, au-delà des réflexions historiques et prospectives, la méthodologie et le modèle présentés montrent la pérennité de la réflexion de Daniel Reichel. Dans son introduction au Feu, Reichel proposait d'analyser « l'initiative, l'énergie et la masse, ... l'espace et le temps » ainsi que les facteurs idéologiques et religieux<sup>64</sup>. La maladie ne lui a pas permis de prolonger son œuvre ; cet article contribue modestement à montrer la voie d'un développement possible.

---

<sup>62</sup> Sur la manœuvre opérative, voir, par exemple, NAVEH, Shimon, *In Pursuit of Military Excellence: The Evolution of Operational Theory*, London: Cass, 1997.

<sup>63</sup> Cette discussion est développée dans ERNST, *op. cit.*, pp. 222-230. Dans une approche stratégique plus large, il faut relever l'analyse de Bernard Wicht, qui perçoit dans la pratique suisse pendant la Seconde Guerre mondiale à la fois une *manœuvre* économique (des banques suisses) et une *protection* statique par la composante militaire du Réduit national, cf. WICHT, Bernard, «Du Réduit national à la World city: quelle rente stratégique pour la Suisse d'aujourd'hui?», in *Les conditions de la survie: la Suisse, la Deuxième Guerre mondiale et la crise des années 90*, Jean-Philippe Chenaux, ed., Lausanne, CRV, 2002 (Cahier CXL), pp. 277-296.

<sup>64</sup> REICHEL, Daniel, *Le feu I*, *op. cit.*, p. 9.